

CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET TROISIEME VOIE
SUR EPREUVES D'ADJOINT ADMINISTRATIF

Mercredi 16 Mars 2005

-TABLEAU NUMERIQUE-
(Durée : 1h 00 - coefficient : 3)

Présentation : 6 points
Calcul : 14 points

La Commune de X gère 4 installations vouées à la compétition sportive : une salle polyvalente, un complexe de plein air, un stade, une piscine.

En 2003 :

. 36 000 spectateurs ont fréquenté le complexe de plein air
. 18 000 spectateurs se sont répartis entre salle polyvalente et piscine de manière respectivement proportionnelle à 5 et 1.

A la salle polyvalente, le prix des places est de 5 euros, à la piscine de 3 euros, au stade de x euros, au complexe de plein air de 4 euros.

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 54 000 euros pour la piscine soit les 3/4 de la subvention accordée à la salle polyvalente. Quant à la subvention accordée pour le complexe de plein air, elle représente les 2/3 de celle accordée pour le stade. La subvention globale accordée pour les 4 installations est de 535 500 euros.

Le budget global, formé des recettes liées au nombre de spectateurs et des subventions communales, s'élève, pour l'ensemble des 4 installations, à 1 098 300 euros.

En 2004 :

Le nombre de spectateurs du stade est de 56 700 ce qui représente une augmentation de 5 % par rapport au chiffre de 2003. Pour le reste et toujours par rapport à 2003, le nombre de spectateurs a baissé de 4 % en ce qui concerne la salle polyvalente, est resté le même pour le complexe de plein air et s'est accru de 1/3 pour la piscine.

Quant aux subventions communales, elles se sont globalement élevées à 528 000 euros dont 60 000 euros pour la piscine. Les subventions accordées au stade, au complexe de plein air et à la salle polyvalente sont elles respectivement inversement proportionnelles à 2, 3, 4.

Le prix des places a partout été majoré de 5 % par rapport aux prix pratiqués en 2003.

Etablir un tableau numérique qui fera apparaître, pour chaque installation sportive et pour l'ensemble, et pour chacune des deux années :

- le nombre de spectateurs et les recettes correspondantes
- le montant des subventions communales
- le budget global

Vous calculerez enfin la variation en pourcentage, entre 2003 et 2004, du budget global de chaque installation et de l'ensemble.

Note : les pourcentages seront arrondis au dixième le plus proche.

Attention : Vous veillerez à établir le tableau numérique (à l'encre bleue ou noire) sur la page intérieure droite de la copie double.